

# Pollens à l'ambroisie, la saison est lancée !



**La saison des pollens à l'ambroisie a débuté. Éternuement, rougeur, gonflement des paupières... Dès le milieu du mois d'août et pendant plusieurs semaines, l'ambroisie répand ses pollens notamment dans la vallée du Rhône.**

Selon l'Agence Régionale de Santé, cette plante qui prolifère provoque des allergies chez 15% de la population. Particulièrement allergisante, seuls "5 grains de pollen de cette plante par mètre cube d'air suffisent pour déclencher des symptômes", relate L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail ([Anses](#)).

Écrit par Echo du Mardi le 19 août 2021

## Recommandations du Haut conseil de la santé publique (HCSP)

Des comportements permettent de réduire l'exposition aux pollens allergisants et d'atténuer les symptômes des personnes sensibles :

- éviter les activités extérieures qui entraînent une surexposition aux pollens ;
- éviter de faire sécher son linge à l'extérieur ;
- fermer les vitres des véhicules (et changer chaque année le filtre à pollen) ;
- se rincer les cheveux le soir (pour éviter de dormir la tête dans les pollens) ;
- aérer son habitation tôt le matin et tard le soir.

## Alerter pour lutter

Comme Luberon Monts de Vaucluse Agglomération l'indique, « tout le monde peut participer à la lutte en signalant toute présence d'ambroisie aux autorités locales », par quatre canaux différents :

- sur le site internet [www.signalement-ambroisie.fr](http://www.signalement-ambroisie.fr)
- sur l'application Smartphone « Signalement-Ambroisie »
- Par téléphone 0 972 376 888
- par mail contact@signalement-ambroisie.fr

Les signalements effectués sont transmis en direct au référent ambroisie concerné qui coordonne les actions de lutte nécessaires pour éliminer l'ambroisie. Le signalement est à la base du traitement, qui sera le gage de la destruction de la plante avant la grenaison. En France, entre 1 et 3,5 millions de personnes seraient allergiques à l'ambroisie.

L.M.